

MASTER **SCIENCE POLITIQUE**

Parcours politiques publiques
et territoriales



UFR DSPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

W W W . U N I V - S P N . F R





COMPÉTENCES VISÉES

► Le parcours de **master Politiques Publiques et Territoires** prépare de manière généraliste aux métiers du politique. Il apporte des compétences théoriques, pratiques et méthodologiques indispensables dans la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de l'action publique ou politique aussi bien au niveau local que national et jusqu'au niveau européen.

► Pour atteindre ces objectifs, il forme aux **enjeux et stratégies** de secteurs spécifiques (ville, transports, environnement, immigration, exclusion et discriminations...) et à des techniques transversales (conduite de projet, évaluation, communication...) avec une équipe pédagogique composée pour moitié de professionnels de haut niveau.

► La préparation aux **exigences scientifiques** (rigueur d'organisation, d'écriture et d'analyse, collecte traitement et interprétation de données...) et la rédaction d'un mémoire final nourrissent des compétences transférables dans le domaine des études (expertise sectorielle, mission d'information parlementaire, campagne de plaidoyer...).

► Le **stage obligatoire** (3 mois minimum) assure une expérience professionnelle approfondie et donne lieu à une note de fin d'études qui optimise l'orientation et l'insertion post-diplôme.



OBJECTIFS

► Le parcours de **master Politiques Publiques et Territoires** répond aux exigences des métiers du politique en partant du constat qu'ils se déploient en grande majorité à des niveaux locaux. Les enseignements visent donc à répondre aux besoins de tels employeurs publics, privés, associatifs ou politico-partisans.

► L'articulation avec le **niveau national et le niveau européen** constitue le deuxième objectif afin de permettre toutes les évolutions professionnelles. Cela coïncide avec l'importance accrue de la gouvernance multi-niveaux, des partenariats et des expérimentations. Les politiques sociales ou écologiques sont exemplaires de ces articulations entre niveaux.

► Enfin, les métiers du politique exigent d'acquérir un **bon niveau d'analyse** articulant capacité de **conceptualisation**, de **documentation** et **d'argumentation**. Il s'agit d'être crédible aussi bien dans l'aide à la décision que dans l'évaluation, l'expertise critique ou le débat politique. Partant du principe que contribuer professionnellement à la conduite des affaires publiques est une importante responsabilité, l'exigence de qualité intellectuelle est poursuivie tant dans les enseignements professionnels qu'académiques et dans la production du mémoire final.



PROGRAMME

MASTER 1^{er} ANNÉE SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UEF 1 - FONDAMENTALE 1 (14 ECTS)

- ▶ Institutions européennes et intégration européenne
- ▶ Cadre juridique de l'action publique locale
- ▶ Introduction à la gouvernance multi-niveaux

UEF 2 - FONDAMENTALE 2 (12 ECTS)

- ▶ Sociologie du travail et des organisations
- ▶ Partis et organisations politiques
- ▶ Analyse des politiques publiques

UEC 1 - COMPLÉMENTAIRE 1 (2 ECTS)

- ▶ Anglais spécialisé

UEC 2 - COMPLÉMENTAIRE 2 (2 ECTS)

- ▶ Méthodologie de recherche et Méthodologie professionnelle

Atelier de lecture en science politique

MASTER 2^{ème} ANNÉE SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE 1 - FONDAMENTALES :

Secteurs publics (10 ECTS)

- ▶ Politiques sociales territoriales
- ▶ Ville et enjeux environnementaux
- ▶ Politiques publiques, migrations, asile
- ▶ Politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations
- ▶ Aménagement du territoire, transition écologique et innovation

UE 2 - FONDAMENTALES :

Méthodes de l'action publique (8 ECTS)

- ▶ Sociologie politique de l'expertise
- ▶ Démocratie locale et dispositifs de consultation
- ▶ Audit et diagnostic territorial
- ▶ Démarches d'évaluation

UE 3 - COMPLÉMENTAIRES :

Pratiques de l'action publique (7 ECTS)

- ▶ Coopération intercommunale et territoriales
- ▶ Finances publiques locales
- ▶ Conduite de projet
- ▶ Communication publique

UE 4 - TRANSVERSAUX (7 ECTS)

- ▶ Anglais
- ▶ Méthodologie, préparation aux travaux du S4
- ▶ Concours et emplois publics

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF 3 - FONDAMENTALE 3 (10 ECTS)

- ▶ Rapports sociaux et inégalités - du local au global

Finances publiques

Sociologie des associations

UEF 4 - FONDAMENTALE 4 (11 ECTS)

- ▶ Politiques européennes
- ▶ Politiques de la ville
- ▶ Politiques sociales
- ▶ Politiques de développement durable

UEC 3 - COMPLÉMENTAIRE 3 (2 ECTS)

- ▶ Anglais spécialisé

UEC 4 - COMPLÉMENTAIRE 4 (7 ECTS)

- ▶ Mémoire
- ▶ Stage

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE 5 - PROFESSIONNALISATION (30 ECTS)

- ▶ Stage (3 mois min, avec mémoire de fin d'études ou mémoire de recherche) (30 ECTS)

UE 5 NON OBLIGATOIRE - ENGAGEMENT ÉTUDIANT (2 ECTS)

ORGANISATION DE LA FORMATION

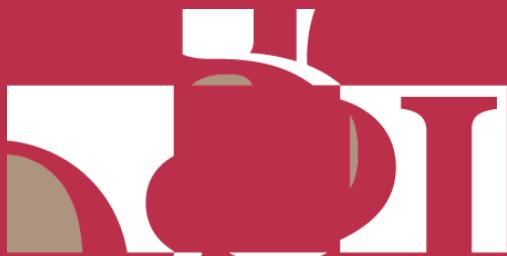


► Durée des études (M1 + M2) : 4 semestres de 30 ECTS chacun.

► La première année (semestres 1 et 2) consiste en un parcours fléché au sein du M1 « Action Publique et Stratégies France-International » (APSFI). Quelques enseignements constituent un tronc commun avec les étudiants destinés à suivre d'autres parcours de M2 mais l'essentiel est dédié à la spécialisation liée au parcours de M2 « Politiques Publiques et Territoires » de deuxième année (semestres 3 et 4).

► En Master 1 : la formation associe des enseignements de science politique, droit public, sociologie, méthode, et anglais (435 heures). Le second semestre inclut un stage obligatoire (4 semaines minimum). Un mémoire de recherche est rendu en fin d'année.

► En Master 2 : le semestre 3 rassemble les enseignements universitaires (318 heures), le semestre 4 est réservé au stage professionnel (3 mois minimum) ou à une activité de recherche complétée par un court stage en laboratoire scientifique et à la rédaction d'un travail approfondi de fin d'études.



MÉTIERS VISÉS



Le parcours de master Politiques Publiques et Territoires prépare à l'insertion professionnelle directe après le diplôme ou à la poursuite d'études en 3e cycle universitaire scientifique (Doctorat).

L'équipe pédagogique inclut pour moitié des professionnels issus notamment des carrières publiques et du consulting. Le stage obligatoire assure une professionnalisation approfondie. Un enseignement dédié aux Concours de la fonction publique sensibilise à ces voies de recrutement qui supposent après le diplôme de suivre une préparation spécifique. Les débouchés sont notamment des postes de :

► Chargé.e d'évaluation des politiques publiques (collectivité territoriale, administration centrale ou déconcentrée, cabinet de consulting)

► Chargé.e de mission en collectivité territoriale (cohésion sociale, sécurité, culture, Politique de la Ville, concertation...)

► Chargé.e de mission en ministère / agence publique / préfecture

► Chargé.e de plaidoyer en association

► Chargé.e de communication publique / politique

► Collaborateur.trice parlementaire / d'élu en collectivité territoriale

► Consultant.e junior en affaires publiques / marketing territorial (agence, cabinet)

Conditions d'admission

Master 1

- Être diplômé d'une licence de science politique ou science sociale avec option science politique (bac +3) ; l'accès est envisageable pour d'autres types de diplôme bac+3, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence.
- Les dossiers de candidature au Master 1 Mention Science Politique seront examinés par la commission de sélection du Master Mention Science Politique de l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord.

Candidature DMN Master 1 + Master 2 :

Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>

Master 2

- Accès direct dans un des quatre parcours de M2 pour les titulaires du M1 mention Science politique « Action Publique et Stratégies France-International» (M1 APSFI), UFR DSPS, Université Sorbonne Paris Nord.
- Le ou les souhaits de parcours de M2 du titulaire du M1 seront soumis à l'approbation des responsables de parcours, si nécessaire un entretien d'orientation sera organisé.

Candidature admission directe Master 2 :

Plateforme « Ecandidats »
<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Procédure de candidature externe

Titre requis : M1 Science politique ; l'accès est envisageable pour d'autres types de diplôme bac+4, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence ; sélection sur dossier et le cas échéant entretien ; l'admission des candidats externes sera prononcée par les responsables du parcours en fonction des places disponibles.

Contacts



RESPONSABLE DE FORMATION

Pierre LEFÉBURE, Maître de conférences

SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES

M1 (Bureau H 211) : 01 49 40 44 74 ; m1apsfi.dsps@univ-paris13.fr

M2 (Bureau H 210) : 01 49 40 33 05 ; m2ppt.dsps@univ-paris13.fr

INFORMATIONS INSCRIPTIONS

Service Scolarité de l'UFR DSPS (Bureau H 213)

scolarite.dsps@univ-paris13.fr / 01 49 40 44 75 / 01 49 40 61 38

Accès



CAMPUS DE VILLETTANEUSE

Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

En transport en commun

Depuis Paris : Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) :

prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.